

CONSEIL COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE
Compte-rendu de la séance du samedi 24 septembre 2016

Présents:

Le collège des acteurs socio-professionnels :

M. Noël DUSSAC - Mme Sylvie GUTZWILLER - M. Jean-Pierre HASCOET - Mme Laurence PROVOST - M. Michel PETIOT

Le collège des experts, personnes qualifiées et institutionnels :

Mme Isabelle DORISON - M. Pierre LEVI-TOPAL - M. Thierry PROUTEAU - M. Gilles PERTUSA

Le collège associatif :

Mme Irène NENNER – Mme Mariam MOIGNOT

Les élus et les représentants de la ville :

M. Jean-Jacques GUILLET - Mme Marie-Odile GRANDCHAMP - Mme Julie FOURNIER - Mme Nathalie NICODEME-SARADJIAN

Absents excusés :

M. Loïc CHARBONNIER - M. Pierre DELAYEN - M. Bernard DUCLOS - M. André GAUDIN – M. Sylvain LEBAS - Mme Olga ODINETZ

Absents :

M. Marcel DUMAS

Rappel de l'ordre du jour :

- | | |
|-------|---|
| 09h30 | Introduction de la séance et présentation de l'intervenant:
M.Thierry Prouteau |
| 10h00 | Exposé et débat sur le thème Nature en ville : enjeux, actions et perspectives pour les collectivités territoriales et leurs partenaires.
M.Gilles Lecuir Responsable Forum des Acteurs à l'Agence Régionale NatureParif |
| 11h00 | Point des Groupes de travail : Eau, Mobilité et Transport, Rénovation thermique |
| 11h30 | Questions d'actualité |

Monsieur Thierry Prouteau, Président du CC2D indique que compte tenu des centres d'intérêt manifestés lors de la dernière séance, l'ordre du jour portera aujourd'hui sur la biodiversité, sur l'activité des groupes de travail et sur l'actualité. Il rappelle les thèmes susceptibles d'être abordés prochainement : le compostage, la mobilité, la suite des avis émis par le CC2D ; il propose à ce titre l'intervention de personnalités telles que M. Chemama, direction de la voirie 92 pour le réaménagement de la RD7, Madame Valérie Lenain - Métropole du Grand Paris.

Il remercie Monsieur Gilles Lecuir (NatureParif) d'avoir accepté de participer à cette séance et lui donne la parole.

I / Présentation :

Monsieur Lecuir présente l'Agence Régionale NatureParif. Créée à l'initiative du Conseil régional d'Île-de-France au titre d'agence régionale pour la nature et la biodiversité d'Île-de-France. Structure d'échange entre le monde associatif, scientifique, institutionnel et les entreprises, elle contribue à une meilleure connaissance et à la mise en valeur de la biodiversité francilienne par les institutions et les acteurs du territoire.

Le rôle de Natureparif est essentiellement de collecter toutes les données concernant l'environnement et la biodiversité d'Île-de-France. Des informations qui prennent la forme d'inventaires, d'études particulièrement tournées vers la faune et la flore franciliennes.

L'agence contribue aussi au développement de pôles thématiques régionaux de connaissance. Elle met en œuvre un réseau de surveillance de la biodiversité en animant et coordonnant le réseau des producteurs et utilisateurs de données. Elle encourage également les entreprises, et plus largement le grand public, à diminuer leur impact sur la biodiversité en prenant part à l'organisation d'événements de sensibilisation tels que le Concours « Capitale Française de la biodiversité », la Fête de la nature, ...

Monsieur Lecuir explicite la biodiversité urbaine, notamment comment aborder la nature dans la ville avec des enjeux et des actions. A cet effet, il commente à l'aide du power point que vous trouverez en annexe.

Il signale l'importance de la qualité de vie, notamment sur la santé, en citant l'exemple des plantes. En effet, la transpiration végétale permet l'évaporation de l'eau par les feuilles entraînant ainsi le rafraîchissement de l'air.

Il rappelle également qu'à compter du 1^{er} janvier 2017 les pesticides seront interdits. Ils constituent des sources de pollution. Les résidus dérivent dans l'air par les vents, les pluies contaminant le territoire. D'où la nécessité d'un changement de mode de traitement des espaces avec une gestion plus écologique.

Monsieur Lecuir précise que le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) d'Île-de-France dont l'objet principal est la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, avec les composantes de la trame verte et bleue (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, cours d'eau et canaux, obstacles au fonctionnement des continuités écologiques).

Monsieur Lecuir souligne l'importance du dialogue pour aboutir à la prise d'une décision, et il donne plusieurs exemples :

- ✓ Concernant les bâtiments réversibles :
Construire des bâtiments refuges pour les animaux car les bâtiments actuels manquent de dispositifs d'accueil pour la faune locale ;
- ✓ Concernant la végétalisation de quantité ou de qualité :
Elaborer des murs végétalisés telle une œuvre architecturale n'est pas adaptée car très coûteux en eau ;
- ✓ Concernant la maîtrise de l'eau dans la ville :
Encourager des mini jardins de rue gérés par les habitants pour désimpermeabiliser les villes ;
- ✓ Concernant les stations d'épuration urbaine :
Envisager des phytoépurations quand c'est possible

Il rappelle que la biodiversité des villes impacte toute la planète. Il faut privilégier les filières courtes pour le choix des matériaux. Il y a une évolution rapide des concepts liée au développement durable et à l'économie écologique.

II / Echanges avec les membres du Conseil

Madame Nenner évoque les forêts périurbaines et la nécessité d'un travail de fond pour évaluer la situation en Ile de France. Elle souligne le grignotage des forêts domaniales ainsi que des coupes rases Elle précise qu'un collectif Grand Paris Territoire 3 regroupant 12 associations a été créé en matière de respect du PLU, de la lutte contre la densification excessive, de la protection des forêts et des espaces verts en ville, de la biodiversité. L'association Chaville Environnement en partenariat avec l'association Espaces, a répertorié sur une carte les emplacements des sources, puits et zones humides de la commune. Cette initiative a permis de proposer à la municipalité des solutions d'usage des eaux souterraines, alternatives au tout-à-l'égout et une nouvelle vision de la gestion des eaux pluviales.

Madame Nenner invite les membres du CC2D à participer aux rencontres ci-dessous :

- ✓ Dimanche 2 octobre 2016 à la sortie « Reconnaître les arbres de la forêt »
- ✓ Dimanche 9 octobre 2016 à la randonnée pédestre "Sur les traces du ru de Marivel"
- ✓ Les 16, 23 et 30 octobre 2016 : Formation à la « Mesure de la biodiversité potentielle »

Monsieur Lecuir précise que la santé des forêts en Ile-de-France est stable, l'observation du nombre d'espèces concernant les papillons et les oiseaux est lui plus limité qu'en milieu rural. Cependant, le milieu agricole est en perte de 13%. Il indique que l'ONF a amélioré ses exploitations avec une gestion plus fine : un arbre abattu au milieu d'une quarantaine, c'est un net progrès.

Monsieur Hascoët évoque le problème d'extraction du sable coquillé par les collectivités riveraines sur les côtes maritimes. Ces extractions fragilisent les côtes. Celles-ci lors des tempêtes sont des tampons voir des remparts pour éviter les débordements de la mer sur le territoire communal.

Monsieur Lecuir précise que l'écologie est un phénomène complexe, un choix sociétairé avec la mise en place d'une politique et une science souvent incertaine.

Madame Gutzwiller formule le souhait d'inclure une clause dans le cahier des charges lors des appels d'offres afin d'utiliser des matériaux locaux.

Monsieur Lecuir indique que les marchés publics n'ont pas de contraintes, hormis les coûts financiers. On peut introduire des critères de choix tel que le bilan carbone mais aussi des critères d'intelligence ; par exemple une collectivité territoriale, pour sa restauration collective, effectue le choix de la viande « la bête sur pied », en conséquence, le coût de la viande diminue (pas de frais de transport...)

Madame Dorison précise que l'on ne s'intéresse pas assez aux traitements des eaux usées. Elle indique qu'à Saint-Quentin il y a une usine d'épuration à caractère écologique.

Monsieur Lecuir précise que les eaux pluviales peuvent servir pour l'arrosage des plantes. Cependant, les eaux usées ne peuvent pas être rejetées dans la nature.

Madame Nenner indique que des odeurs nauséabondes émanent des bouches d'égout et ce à cause des réseaux d'assainissement.

Monsieur Lecuir précise que ce sont des problèmes plus complexes, notamment cela peut être lié aux échanges gazeux et/ou à des résidus.

Madame Grandchamp précise que les travaux d'assainissement n'ont pas été correctement évalués, les réseaux n'ont pas été enfouis suffisamment en profondeur.

Madame Fournier souhaite revenir sur la pollinisation dont les acteurs sont variés, par exemple le vent ou l'eau. Mais les insectes, et plus spécialement les abeilles sont les plus grands acteurs de ce processus.

Monsieur Lecuir informe que l'observatoire des abeilles indique qu'elles se portent mieux en milieu urbain. De plus, il est difficile de mesurer l'écosystème. De même, il y a également davantage de papillons mais moins d'espèces dans les villes. Chaque plante a sa variété d'insectes d'où l'importance du cycle de vie en protégeant les espèces végétales et animales.

Monsieur Lecuir précise qu'une étude a été faite sur la ville de Strasbourg concernant un îlot de chaleur urbain, celui-ci varie selon les matériaux de construction, la forme des rues, celle de la ville et de son aménagement (arbre, buisson).

Monsieur Pertusa informe que la ville de Versailles a pris comme initiative de réutiliser les pavés. Il suggère que Chaville puisse étudier cette possibilité pour l'aménagement de la RD910 – Voie Royale. En effet, certains pavés sont achetés en provenance de Chine, alors que l'on peut réutiliser des pavés sur place.

Monsieur Lecuir indique tous les matériaux ne sont pas ré-employables. Le polystyrène ne peut pas être réutilisé. Par contre, la paille peut être brûlée, compostée...Il faut construire les bâtiments en pensant à leur déconstruction.

Monsieur Pertusa rajoute aussi la pathologie de l'immeuble : salpêtre, infiltration...

Monsieur Lecuir rappelle la nécessité de discuter du vivant dans la ville et de ne pas standardiser, mais faire du sur mesure.

Madame Grandchamp indique que malgré les efforts les collectivités territoriales, la biodiversité est en baisse en Ile-de-France.

Monsieur Lecuir indique que ce phénomène est lié principalement à deux causes :

- ✓ la fragmentation des habitats naturels par l'urbanisation avec de nouvelles infrastructures, des villes plus denses, des voies pour les transports (routes, rues, voies de chemin de fer...)
- ✓ La pollution par les pesticides (celle-ci étant plus importante en zone agricole, notamment en Seine-et-Marne), suppression des haies, des fossés,...

Par ailleurs on constate une baisse de 20% des oiseaux en 12 ans, en milieu agricole (baisse un peu moindre en ville).

Madame Grandchamp demande ce qu'il est possible de faire pour enrayer cela.

Monsieur Lecuir informe que NatureParif va faire paraître un guide « la gestion écologique » le 4 octobre prochain. Il est très pragmatique.

Monsieur Lecuir répond également que la solution se trouve dans la gestion écologique de nos espaces. Tout le monde est concerné : les bailleurs, les copropriétés, les particuliers. Les activités pédagogiques telles que la Maison de la Nature créant un lien social très utile. Le choix du bio à la cantine permet aux agriculteurs de proximité de répondre aux besoins des enfants. Dans le domaine de l'urbanisme, agrandir par le haut en construisant un étage supplémentaire, aider les propriétaires de logements vacants à louer ceux-ci....

Monsieur Levi-Topal précise que la législation du travail ne permet pas d'intervenir sur les bords des toits sans équipement de sécurité.

Monsieur Lecuir indique que les murs ou les toits végétalisés doivent être adaptés à chaque cas. Il faut vérifier le coût, l'entretien, et les usages.

Monsieur Levi-Topal interroge Monsieur Lecuir sur les installations des éoliennes. Celui-ci lui répond qu'en milieu rural, les fondations en béton ne sont pas réversibles mais celles sur la mer peuvent l'être.

Madame Dorison, enseignante dans un lycée professionnel, souhaiterait savoir si au sein de NatureParif des dispositifs pédagogiques sont mis en place pour intervenir en milieu scolaire sur différents thèmes : les déchets, la qualité de l'eau...

Monsieur Lecuir indique qu'il a des animateurs de réseau et le mieux est d'aller consulter le site pour les conférences à venir.

Monsieur Prouteau remercie Monsieur Lecuir pour son intervention et également pour son témoignage. Il donne la parole à Madame Grandchamp pour un point sur l'actualité.

III / Points divers

Madame Grandchamp décline trois informations :

a/ Elle indique la mise en place d'une application mobile citoyenne de GPSO : So net avec la possibilité de signaler toute anomalie sur l'espace public « devenez sentinelle de l'espace public ».

b/ Elle signale aussi le projet défi « Familles à Energie Positive » porté par le territoire GPSO et animé par l'Agence Locale de l'Energie pour agir de façon concrète, efficace et conviviale sur la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Réduction des consommations d'énergie à la maison et donc là il s'agit de relever un défi d'une marge d'économie d'énergie pouvant aller jusqu'à 8%, en effectuant des « écogestes » pendant une période de 5 mois (du 1er décembre au 30 avril).

c/ Madame Grandchamp informe l'assemblée que l'Agence Locale de l'énergie organise la visite d'une maison individuelle, le samedi 8 octobre à 10 heures. Cette maison individuelle est en cours de rénovation par ses occupants dans le but de gagner en confort et de réaliser des économies d'énergie : isolation des murs, de la toiture, changement de la chaudière et des vitrages... L'inscription est nécessaire en téléphonant à GPSO, au 0800 10 10 21 (appel gratuit).

Madame Nenner informe les membres du CC2D de la 3^{ème} édition de la randonnée « sur les traces du Ru de Marivel » avec des parcours très sympathiques. Elle indique également que l'ARCHE a établi un rapport lié au travail du groupe « eau ». Elle souhaiterait suivre le projet d'aménagement de la voie royale.

Monsieur le Président se déclare favorable à la poursuite du dialogue avec le Département qui est maître d'ouvrage du projet Voie Royale (ex. Direction de la Voirie). Il précise que le processus de concertation concernant cet aménagement de la RD910 devrait se poursuivre jusqu'au début des travaux -prévu en 2019.

Intervention de Monsieur le Député-maire, Jean-Jacques Guillet

Monsieur le Député-Maire informe tous les membres de l'installation de fontaines sur la commune. Elles auront une allure très esthétique. En effet, c'est le modèle de la ville de Paris. De plus, elles seront fonctionnelles et l'eau sera potable. Il souligne l'importance de l'eau sur Chaville, d'ailleurs le futur mur d'eau à côté du Monoprix, est là pour le marquer.

Monsieur Guillet se félicite du beau projet architectural réalisé par M.Bechu.

Il précise que l'efficacité énergétique est un gros dossier. Les objectifs sont donnés dans la Loi relative à la Transition Energétique. Cependant, les réseaux électriques ne semblent pas au niveau de la future demande qui ne fait que croître.

Pour l'avenir, quatre sources principales des futures demandes en électricité sont : le réseau Transport du Grand Paris, le développement des Data Center, l'utilisation des objets connectés (téléphones portables...) et le développement de véhicules électriques. Tous les constructeurs automobiles mettent leur effort sur l'électrique mais leur autonomie n'est pas encore très grande (environ 150 km). De plus il n'y a pas assez de bornes électriques. Enfin tout cela va peser sur les réseaux. Il faut évoluer vers une mixité énergétique avec le Gaz Naturel pour Véhicule (GNV), en 2023, 20% du gaz sera bio GNV. L'efficacité énergétique devra utiliser l'énergie renouvelable afin de peser un peu moins sur le réseau électrique.

Monsieur Dussac informe que les entreprises travaillent également sur les moyens de transports électriques. Savac a des minibus électriques, Keolis expérimente depuis un an un minibus sans conducteur, actuellement sur site interne. Il précise aussi que Versailles s'est associé à Vedecom Institut de la Transition Energétique, qui a inauguré son premier atelier de prototypage du futur centre d'excellence d'électrification dont, l'objectif est de "mettre en œuvre les indispensables ruptures technologiques" qui feront décoller le marché des véhicules hybrides et électriques. Il indique également à l'assemblée la mise en place de poteaux prototypes aux couleurs de la ville, sur l'ensemble des arrêts de lignes de Chaville bus.

Monsieur Petiot rappelle que les 4x4 sont diesels et que les véhicules électriques ont doublé en autonomie Il souligne également que la quantité d'électricité nécessaire reste un vrai problème de même que la charge rapide en est un pour les véhicules.

Monsieur Guillet précise qu'entre le réseau centralisé et le réseau décentralisé, l'offre n'est pas la même, il lui semble que cela sera un grand sujet pour les prochaines années. Il indique que l'énergie renouvelable est utilisée sur le Territoire GPSO, notamment le complexe Marcel Bec et le Palais des Sports Robert Charpentier sont munis de panneaux photovoltaïques.

Monsieur Prouteau remercie Monsieur le Député-maire. Il souhaite que les groupes de travail reprennent vie, notamment « Mobilité – Commerces » et « Rénovation thermique - Economie d'énergie et Qualité de l'air ». Concernant les thèmes à aborder aux prochaines séances, il propose donc des témoignages de personnalités, par ex. la venue du Directeur de la Voirie, M.Chemama afin de débattre sur le projet d'aménagement de la voie royale et enfin de travailler aussi sur le compostage et les déchets du marché.

Monsieur le Président remercie les membres présents et clôture la séance en fixant la prochaine réunion au **samedi 10 décembre 2016 à 9h30**.